



2025



**PÔLE PROGRAMMES
D'ACCOMPAGNEMENT
SOCIO-PROFESSIONNEL
EN ÎLE-DE-FRANCE**

SOMMAIRE

PROJET ASSOCIATIF DE L'ÎLOT	3
QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE.....	4
PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL	5
1. UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL PERSONNALISÉ	5
2. DES LIEUX D'INTERVENTION DIVERSIFIÉS.....	18
3. UNE MULTITUDE DE PARCOURS « EN ROUTE VERS L'EMPLOI ».....	180
LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN 2025	13
1. UNE DIVERSITÉ DE PUBLICS SOUS MAIN DE JUSTICE	18
2. UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE POUR ACCOMPAGNER CES PERSONNES.....	18
3. DES PARTENAIRES ENGAGÉS À NOS CÔTÉS	18
4. QUELQUES MOTS DE PARTENAIRES ET DE BÉNÉFICIAIRES	18
PERSPECTIVES 2026.....	18
MERCI À NOS PARTENAIRES	20

PROJET ASSOCIATIF DE L'ÎLOT

Nous croyons en l'Homme, en sa capacité à réagir, à se prendre en main lorsqu'il est meurtri, rejeté, en situation de précarité ou d'exclusion.

En nous appuyant sur la volonté et les aptitudes des personnes que nous accueillons, nous voulons les aider à se reconstruire, à se réinsérer dans la société pour autant qu'elles en ressentent le besoin, à se rétablir sur les plans personnel, familial, professionnel, moral et spirituel. Dans le respect de la personne humaine, nous voulons mettre en œuvre, pour le temps nécessaire à chacun, des actions conjuguant professionnalisme et chaleur humaine.

La vocation de L'Îlot est l'accueil et la réinsertion des personnes rejetées de la société et en grande détresse. Nous portons une attention particulière à celles qui font ou ont fait l'objet d'une peine de justice, parmi lesquelles les sortants de prison ou les personnes bénéficiant d'un aménagement de peine, et qui sont bien souvent tenues à l'écart des grands élans de compassion et de générosité.

Ne pouvant satisfaire l'ensemble des besoins et offrir la totalité des services, L'Îlot se concentre sur l'hébergement et l'accompagnement des personnes dans leur démarche personnelle et volontaire visant à retrouver un statut de citoyen et de membre du corps social, notamment par l'accès au logement et à l'emploi.

L'accompagnement inclut des actions d'insertion par l'activité économique. L'association complète ses services en s'appuyant sur les partenaires extérieurs nécessaires à la prise en compte globale des attentes des personnes accueillies.

QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

2025 fut une année de croissance maîtrisée pour le pôle « Programmes d'accompagnement socio-professionnel » en Île-de-France ; une année riche en apprentissages, en développement des compétences pour l'équipe et en partenariats toujours aussi solides.

Dans un contexte budgétaire contraint, l'équipe a redoublé d'ingéniosité pour améliorer ses méthodologies et proposer des réponses sur mesure aux personnes accompagnées. Plus de 270 personnes ont bénéficié de nos dispositifs en 2025, preuve de notre capacité à conjuguer qualité et efficacité malgré les défis.

Le pôle poursuit le développement d'une ingénierie d'accompagnement global dans le parcours de désistance, avec des suivis et des parcours dont l'intensité et la durée s'adaptent aux besoins des personnes, aux lieux d'intervention et aux exigences des financeurs. Cette approche personnalisée reste au cœur de notre mission : offrir des solutions concrètes et adaptées pour favoriser la réinsertion socio-professionnelle.

Cette année a également été marquée par des initiatives concrètes et inspirantes :

- ✓ une session de sensibilisation auprès des salariés permanents de Carton Plein, afin de renforcer la compréhension des enjeux liés à l'accompagnement du public sous main de justice ;
- ✓ des sorties culturelles estivales, notamment au Palais de la Porte Dorée, favorisant l'ouverture et la découverte ;
- ✓ de nombreuses immersions positives avec Cuisine Mode d'Emploi(s), permettant aux personnes accompagnées de se projeter dans des métiers porteurs ;
- ✓ le développement de liens avec la communauté Possible, afin d'élargir les opportunités d'accompagnement et d'insertion.

Sarah Caseteuble

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

1. Un accompagnement global personnalisé

a. Un accompagnement social et administratif

Dans chaque parcours de réinsertion, nous travaillons sur l'ensemble des freins périphériques, notamment ceux propres au public sous main de justice (santé psychologique et physique, problématiques financières), en interne ou auprès de partenaires. Le parcours débute avec un diagnostic, dans nos locaux ou lors de nos permanences et de nos parloirs dans les différents quartiers pénitentiaires. Nous identifions avec le participant les principaux freins à sa réinsertion : domiciliation, absence ou perte de papiers d'identité, affiliation à la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et à la Sécurité sociale, accès aux droits, difficultés financières (dettes, surendettement), problématiques liées à l'hébergement et à la santé. Des objectifs individualisés d'accompagnement sont ensuite verbalisés et inscrits dans la charte d'engagement (O2R, Dynamique Emploi) ou le contrat d'engagement réciproque (RSA).

Ce diagnostic permet d'entamer les démarches en détention (ouvrir ses droits, refaire ses papiers d'identité, être orienté vers un partenaire de santé) afin d'anticiper la sortie de détention. L'approche globale proposée par L'Îlot permet de construire un parcours sur mesure et personnalisé pour les publics, en fonction de leurs forces, de leurs diverses expériences professionnelles, de leur situation administrative et de leur santé. Nous travaillons avec différents partenaires pour renforcer l'accompagnement des personnes. Nous pouvons aussi mettre en place des co-accompagnements, notamment lorsque les personnes accompagnées sont suivies par un service social, un CHRS ou un accueil de jour ; nous intervenons alors davantage sur le volet professionnel et la remobilisation vers l'emploi. L'objectif est de sécuriser la sortie de détention, ou la fin des mesures socio-judiciaires, et de favoriser la réinsertion.

b. Un accompagnement professionnel

Chaque parcours est individualisé afin d'accompagner les personnes vers un projet professionnel durable. Nous utilisons diverses actions pour construire ce projet, notamment une analyse du parcours professionnel et extraprofessionnel, lors de laquelle nous prenons en compte la diversité des expériences des personnes accompagnées (en détention, sportives, stages, etc.). Nous écoutons, respectons et valorisons les aspirations de chaque participant. Parfois, nous sommes amenés à leur proposer un projet de reconversion, leur projet

professionnel souhaité n'étant plus réalisable pour diverses raisons : mentions au casier judiciaire, problématiques de santé, handicap, interdictions de territoire.

L'accompagnement professionnel passe par une diversité d'actions :

- ✓ analyser son parcours ;
- ✓ valoriser ce parcours et les compétences transversales ;
- ✓ sensibiliser aux opportunités proposées par nos partenaires, telles que les offres d'emploi, de formation et d'accompagnement global ;
- ✓ identifier des opportunités professionnelles : formations, emplois ;
- ✓ construire son CV et sa lettre de motivation ;
- ✓ présenter les secteurs d'activité en tension ;
- ✓ proposer des visites d'entreprise et participer à des forums ;
- ✓ accompagner les candidatures.

Le projet professionnel se construit aussi bien lors de temps individuels que collectifs. Des objectifs sont fixés aux personnes accompagnées entre chaque rencontre : lire la fiche métier de grutier (par exemple), candidater à des offres d'emploi, consulter les plaquettes des organismes de formation, préparer un entretien d'embauche.

Nous nous appuyons sur nos partenaires pour compléter la construction du projet professionnel, notamment via la mise en place de périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP), d'immersions auprès de structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE), etc.

c. Des temps collectifs

2025, une année tournée vers le collectif :

- ✓ **des parcours de remobilisation professionnelle en détention : six promotions à la SAS de Noisy-le-Grand.**

En 2025, la SAS a accueilli six promotions, après une première promotion pilote menée en 2024. Au total, quatre-vingt-cinq personnes ont été accompagnées, dont dix-sept encore en détention et dix-neuf suivies hors les murs. Les ateliers collectifs ont réuni en moyenne dix participants, sur cinq à sept séances par promotion.

L'année compte vingt-trois sorties positives (emploi ou formation), soit un taux particulièrement encourageant de 52 %. Le programme a également renforcé la dynamique dedans/dehors grâce aux ateliers professionnels et à l'accompagnement individualisé. L'année marque ainsi une intervention stabilisée, structurée et porteuse de résultats très encourageants pour la réinsertion.

- ✓ **en extérieur, pour les personnes accompagnées « dehors », une diversité d'actions autour de l'accès à l'emploi, du sport et de la culture.**

En 2025, nous avons proposé deux ateliers par semaine afin de mobiliser les personnes accompagnées autour de trois axes majeurs : l'emploi, avec des sessions dédiées aux techniques de recherche d'emploi, à l'analyse des compétences et à la construction de projets professionnels ; la culture, grâce à des sorties et à des activités permettant d'ouvrir de nouveaux horizons ; et le sport, pour renforcer le bien-être, la gestion des émotions et la santé mentale.

Le travail en collectif a joué un rôle essentiel dans la dynamique du programme : il favorise la motivation, l'entraide et la confiance en soi.

Une programmation culturelle enrichie en 2025, un levier pour l'insertion des personnes sous main de justice

Les publics en difficulté ont peu accès à l'offre culturelle. Cette limite d'accès n'est pas uniquement due à des questions financières, mais également à des questions de perception : crainte de l'inconnu, de ne pas comprendre, du regard et du jugement de l'autre, de ne pas être à sa place, d'un nouvel échec...

Les actions culturelles se sont intensifiées en 2025 avec une à deux sorties par mois, en petits groupes afin de favoriser les échanges et les rencontres, comme :

- ✓ un cycle au Théâtre de Chaillot avec trois représentations et une visite des métiers du théâtre ;
- ✓ une programmation culturelle estivale avec quatre sorties : Fondation EDF, musée du Louvre, Banlieues Chéries, Disco à la Philharmonie de Paris.

Toujours au cœur du collectif, le retour à l'emploi s'est poursuivi avec un atelier par semaine :

- ✓ des visites de SIAE ;
- ✓ un forum ou salon de l'emploi ;
- ✓ un atelier autour de la mobilité avec Wimoov ;
- ✓ des ateliers de techniques de recherche d'emploi : utiliser l'IA dans sa recherche d'emploi, découvrir les métiers en tension, simuler un entretien d'embauche, etc.

2. Des lieux d'intervention diversifiés

a. Structure d'accompagnement vers la sortie de Noisy-le-Grand

Depuis septembre 2024, nous intervenons à la Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) de Noisy-le-Grand à travers un programme de remobilisation professionnelle. En 2025, nous avons accompagné quatre-vingt-cinq personnes au sein de la SAS de Noisy-le-Grand.

Cette année a été marquée par la mise en place et la consolidation de six promotions complètes. Ces groupes ont permis d'offrir un parcours structuré mêlant ateliers collectifs, entretiens individuels et interventions de partenaires. Grâce à cette dynamique, de nombreuses personnes ont pu avancer concrètement vers leur projet professionnel, toujours autour de nos deux axes d'intervention.

1. Des séquences collectives

Le parcours collectif se décline en six séquences : information collective ; analyse de son parcours et valorisation de ses compétences transversales ; découverte des secteurs d'activité en tension, une opportunité d'emploi ; les codes de l'entreprise ; préparation et simulation d'un entretien d'embauche ; bilan de l'action ; intervention d'un partenaire extérieur pour présenter ses formations (organisme de formation) ou ses offres d'emploi.

Les séquences collectives favorisent l'apprentissage mutuel, offrent un soutien émotionnel important tout en réduisant l'anxiété liée à la recherche d'emploi. Elles complètent ainsi efficacement l'accompagnement individuel.

2. Des rendez-vous individuels et des entretiens

Nous complétons les séquences collectives par des entretiens individuels. Les personnes détenues sont reçues tout au long de leur incarcération pour travailler sur leur projet professionnel ainsi que sur leurs problématiques administratives et sociales. Les entretiens individuels sont également essentiels pour construire un lien de confiance avec les personnes détenues et préparer le parcours hors les murs.

En complément, nous proposons, à chaque fin de promotion, pour l'ensemble des personnes détenues de la SAS, l'intervention d'un organisme de formation ou d'une Structure d'insertion par l'activité économique (SIAE).

En 2025, nous avons accueilli : Cuisine Mode d'Emploi(s), Les Compagnons du Devoir, l'Opérateur de compétences (OPCO) Commerce, l'organisme de formation Devel'Eco, etc. Il y a un fort enjeu à sensibiliser les personnes accompagnées aux diverses opportunités professionnelles.

L'intervention à la SAS est financée par la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS).

b. Centre de semi-liberté de Gagny

Depuis mars 2024, nous intervenons au centre de semi-liberté de Gagny, qui héberge en moyenne 94 personnes, majoritairement habitants de Seine-Saint-Denis. Nous y tenons trois permanences d'une demi-journée par mois.

Dans la continuité “dedans/dehors”, nous réalisons en détention un premier entretien individuel, qui permet un diagnostic de la situation du participant. S’il confirme son intérêt pour le programme, il est invité à nous revoir dès sa sortie pour la poursuite de l’accompagnement.

c. Quartier de semi-liberté de la Santé

Nous intervenons depuis mars 2024 au Quartier de semi-liberté de la Santé (QSL). Nous y tenons deux permanences d’une demi-journée par mois afin de réaliser des entretiens de diagnostic auprès de personnes éloignées de l’emploi, que nous recevons ensuite pour des parcours d’une durée moyenne de sept mois dans nos locaux.

Les entretiens de diagnostic permettent de se présenter, de rencontrer les participants et de leur proposer notre parcours d’accompagnement. Cinquante-six personnes détenues du QSL de la Santé ont ainsi pu être accompagnées.

d. Quartier de semi-liberté de Villejuif

Depuis mai 2025, nous intervenons au Quartier de semi-liberté de Villejuif dans le cadre de la signature d’une convention avec le Service pénitentiaire d’insertion et de probation (SPIP) du Val-de-Marne (94), sur le programme de l’État « Offre de repérage et de remobilisation ».

Nous tenons deux permanences par mois d’une demi-journée, qui permettent d’accueillir en moyenne quatre personnes détenues pour des entretiens de diagnostic. Nous avons rencontré quarante personnes détenues, dont vingt-quatre ont pu bénéficier d’un parcours d’accompagnement au sein de L’Îlot.

e. Les autres lieux d’intervention / partenaires sourcing

Les orientations des Services pénitentiaires d’insertion et de probation (SPIP) du milieu ouvert des départements de Paris (75), du Val-de-Marne (94) et de la Seine-Saint-Denis (93), dans le cadre des diverses conventions. Les conseillers pénitentiaires d’insertion et de probation (CPIP) nous orientent des personnes sous main de justice dans le cadre de la construction d’un projet professionnel ;

- ✓ les permanences au Quartier de semi-liberté (QSL) de Noisy-le-Grand, en complément de notre intervention à la Structure d’accompagnement vers la sortie (SAS), environ une fois par mois ;
- ✓ les orientations par les associations partenaires pour les personnes placées sous main de justice (PPSMJ) du milieu ouvert ou anciennement placées sous main de justice, comme les Agences locales d’insertion et les Espaces dynamiques d’insertion ;

- ✓ les parloirs avocats dans les différents établissements pénitentiaires, notamment à Fleury-Mérogis ;
- ✓ les orientations via les conseillers France Travail Justice des différentes maisons d'arrêt franciliennes pour des personnes détenues aménageables et résidant dans le Val-de-Marne (94), Paris (75) ou la Seine-Saint-Denis (93) à l'issue de la détention ;
- ✓ les orientations liées au référencement de l'association et aux recommandations d'anciennes personnes accompagnées.

3. Une multitude de parcours « En route vers l'emploi »

a. L'accompagnement des allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) sous main de justice en Seine-Saint-Denis

Depuis fin 2023, nous sommes mandatés par le conseil départemental de Seine-Saint-Denis (93) avec l'association FAIRE pour accompagner plus de 100 allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) sous main de justice. En 2025, nous avons accompagné une quarantaine de Dyonésiens, allocataires du RSA.

Le parcours s'articule autour des actions suivantes :

- ✓ accompagnement administratif et social, notamment autour de l'ouverture ou la réouverture des droits Revenu de solidarité active (RSA) ;
- ✓ temps collectif, notamment avec l'ensemble des séquences dispensées en détention pour les détenus ;
- ✓ accompagnement professionnel : construction du projet professionnel, orientation sur des Périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP), visite d'entreprise/Structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE), formation, remobilisation, actions diverses.

b. L'accompagnement des Parisiens sous main de justice : Dynamiques Emploi

Le projet Dynamiques Emploi développe une ingénierie d'accompagnement global dans le parcours de désistance. Il s'agit d'un programme d'accompagnement dynamique et intensif, d'une durée moyenne de six mois, destiné à cinquante Personnes placées sous main de justice (PPSMJ) parisiennes, avec pour objectif de construire un projet professionnel.

En 2025, nous avons accompagné cinquante personnes parisiennes, dont trente-deux issues du Quartier de semi-liberté de la Santé (QSL) et dix-huit orientées par le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) du milieu ouvert et les associations partenaires.

66 % de sorties positives sur ce dispositif en 2025.

Les objectifs du programme :

- ✓ remobiliser les publics ;
- ✓ favoriser la connaissance et l'accès aux dispositifs d'insertion et de formation proposés par le service public de l'emploi, et lever les situations de rupture avec les institutions ;
- ✓ outiller et préparer les publics à la construction d'un projet professionnel.

c. En Route vers l'emploi, pour les Personnes placées sous main de justice (PPSMJ) de la Région Île-de-France

Dans le cadre de la mise en place du pôle Programmes d'accompagnement socio-professionnel, nous sommes soutenus par la Région Île-de-France pour la mise en place de l'accompagnement dedans/dehors, en complément de la Ville de Paris et du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. Cette action s'inscrit en complémentarité des deux autres dispositifs. Elle permet de démarrer l'accompagnement en détention, puis d'accompagner les participants sur des périodes plus longues, notamment les personnes parisiennes et séquano-dionysiennes. Ce programme reprend la même articulation que les deux autres. Ce soutien s'inscrit sur la période du 01/01/2024 au 31/05/2025.

d. O2R - Offre de repérage et de remobilisation

En 2025, l'association est lauréate, pour les territoires du Val-de-Marne, de Paris et de la Seine-Saint-Denis, de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Offre de repérage et de remobilisation » (O2R), lancé par le ministère du Travail via la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS).

Cette offre de repérage et de remobilisation (O2R) s'inscrit dans le prolongement de plusieurs dispositifs déployés sur la période 2018-2023 (par exemple : les appels à projets « PIC 100 % Inclusion », « Contrat d'engagement jeune (CEJ) – Jeunes en rupture » et « PIC Invisibles »). Nous sommes lauréats de fin 2024 à fin 2027 pour repérer et remobiliser, chaque année, cent cinquante personnes sous main de justice.

Ce programme nous a permis de renforcer notre équipe avec l'intégration de deux nouvelles chargées de mission emploi et de multiplier notre impact. Le programme O2R – En route vers l'emploi nous a permis d'accompagner cent quatre-vingt-quatre personnes en 2025, dont cent dix-sept ont terminé leur accompagnement et quatre-vingt-quatre sont entrées en formation et/ou en emploi.

Le soutien de la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS) nous a permis d'ouvrir de nouveaux sites d'intervention et de renforcer notre présence :

- ✓ au Quartier de semi-liberté (QSL) de Villejuif, avec deux à trois permanences par mois en fonction des besoins ;
- ✓ auprès du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) du Val-de-Marne, avec dix-huit personnes accompagnées ;
- ✓ auprès du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de Paris (milieu ouvert), avec trente-six personnes accompagnées ;
- ✓ sur divers sites, avec des orientations et des parloirs, notamment à la maison d'arrêt pour femmes de Fleury-Mérogis et au centre pénitentiaire de Fresnes ;
- ✓ par le pilotage d'une promotion collective à Villepinte ;
- ✓ par le renforcement de notre présence à la Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) de Noisy-le-Grand, avec six promotions.

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN 2025

En 2025, le pôle Programmes d'accompagnement socio-professionnel a accompagné deux cent soixante et onze personnes.

1. Une diversité de publics sous main de justice

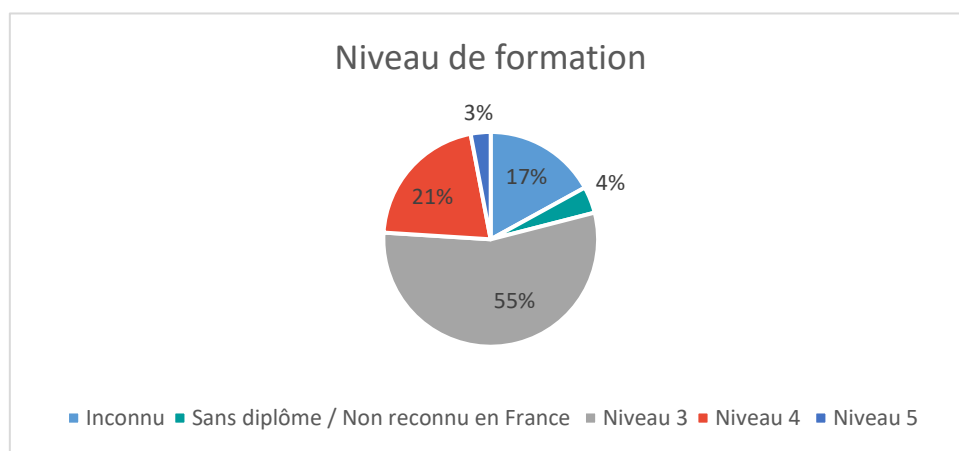
a. Genre

Nous avons accompagné trois femmes en 2025 et deux cent soixante-neuf hommes. En 2026, nous souhaitons renforcer notre accompagnement auprès des femmes sous main de justice, notamment en lien avec la maison d'arrêt pour femmes de Fleury-Mérogis.

b. Moyenne d'âge

La moyenne d'âge est de 31,5 ans des personnes accompagnées.

c. Niveau de formation



d. Situation au regard de la justice

L'ensemble des personnes accompagnées par le pôle programme sont sous main de justice.

e. Principales forces

Les personnes sous main de justice sont souvent marquées par des parcours de vie complexes, mais disposent d'expériences valorisables dans la construction de leur projet professionnel, qu'elles aient été acquises à l'étranger, en détention ou dans le cadre d'activités non déclarées.

Nous utilisons deux outils : le diagnostic et l'analyse du parcours, afin de valoriser l'ensemble des compétences.

Ces trajectoires de vie permettent de développer des compétences transversales, telles que la capacité d'adaptation ou l'esprit d'équipe. Nous prenons le temps de remobiliser les personnes accompagnées autour de ces compétences transversales et de leur permettre de se réapproprier une image positive d'elles-mêmes. La plupart des participants disposent d'au moins une expérience professionnelle.

f. Principales problématiques

Les principales difficultés rencontrées par les publics que nous accompagnons sont l'hébergement, la santé et le manque de qualification.

L'hébergement

Trente pour cent des personnes que nous accompagnons sont sans domicile fixe ou disposent d'une solution d'hébergement très précaire : hébergement chez un tiers de façon aléatoire, hébergement en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), quelques nuits à l'hôtel, etc.

La santé et les addictions

L'état de santé des personnes sous main de justice conditionne très souvent leur réinsertion. La population carcérale se caractérise par une surreprésentation des catégories sociales les moins favorisées, avec un cumul fréquent de difficultés socio-économiques et de problèmes de santé. Des pathologies psychiatriques peuvent également être favorisées par le stress de la détention (ADSP, n° 104, 2018). Nos participants rencontrent une diversité de problématiques :

- ✓ **santé mentale** : isolement et stress liés à l'incarcération ou aux parcours de vie, prévalence élevée des troubles psychiatriques (dépression, troubles bipolaires, anxiété) ;
- ✓ **addictions** : consommation fréquente d'alcool, de drogues et de tabac, ainsi que de nouvelles addictions (jeux, « Pète Ton Crane (PTC) », par exemple). Soixante pour cent de nos participants ont des obligations ou des injonctions de soins liées à des pathologies très diverses ;
- ✓ **problèmes liés aux conditions de détention** : mauvaise alimentation et manque d'exercice physique contribuant à des maladies métaboliques, blessures et traumatismes.

Le manque de qualification

Des parcours professionnels hachés ou limités et des niveaux scolaires assez bas : les personnes que nous accompagnons ont pour la plupart un niveau scolaire faible, certaines sont en situation d'illettrisme.

Les sorties positives

Certaines personnes sont encore accompagnées par le pôle. Les sorties positives sont identifiées par programme.

Dynamiques Emploi :

- ✓ CDI : cinq ;
- ✓ CDD de plus de six mois : deux ;
- ✓ CDD de moins de six mois : onze ;
- ✓ contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) : quatre ;
- ✓ création d'une structure entrepreneuriale : un ;
- ✓ formation : dix ;
- ✓ construction d'un projet professionnel : dix ;
- ✓ autres sorties : deux.

Soit 66 % de sorties positives (CDI, CDD de plus de six mois, CDD de moins de six mois, CDDI, formation, création d'entreprise).

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Sur les trente-six personnes accompagnées, dix-sept ont trouvé une sortie positive (formation, CDDI, CDD, intérim, CDI).

Offre de repérage et de remobilisation (O2R) :

- ✓ formation qualifiante ou certifiante : vingt-deux ;
- ✓ CDD de six mois et plus : dix-huit ;
- ✓ CDD de moins de six mois : quinze ;
- ✓ CDI : quatorze ;
- ✓ intérim : douze ;
- ✓ création ou reprise d'entreprise : trois ;
- ✓ service civique : un.

Soixante-six personnes sont toujours accompagnées en 2026 sur le programme O2R.

Les personnes que nous accompagnons ont pour la plupart des niveaux scolaires assez bas, certains sont en situation d'illettrisme.

2. Une équipe dynamique pour accompagner ces personnes

L'année 2025 marque la deuxième année de fonctionnement de l'équipe, avec l'intégration de deux nouvelles chargées de mission, portant ainsi l'effectif à cinq personnes.

Les missions des chargés de mission emploi se déclinent autour de plusieurs axes :

- ✓ l'accompagnement social et administratif des participants, notamment sur les questions de domiciliation et d'ouverture de droits ;
- ✓ l'animation de temps collectifs, incluant des parcours de remobilisation vers l'emploi, des visites auprès de partenaires ainsi que des sorties culturelles ;
- ✓ l'accompagnement professionnel des participants, à travers la construction de leur projet professionnel, l'inscription à des formations et auprès du service public de l'emploi ;
- ✓ le développement et la consolidation des partenariats, en particulier avec les Structures de l'Insertion par l'activité économique (SIAE) et les organismes de formation.

Les chargés de mission interviennent également sur l'ensemble du territoire, avec une volonté constante de renforcer les partenariats afin de proposer des réponses personnalisées et adaptées aux besoins des personnes accompagnées.

3. Des partenaires engagés à nos côtés

L'année 2025 a été particulièrement tournée vers le développement des partenariats dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la culture et du sport.

Elle a permis à l'équipe de se déplacer sur l'ensemble du territoire francilien afin de présenter le pôle et de renforcer les coopérations avec les acteurs locaux. Cette dynamique a contribué à consolider l'accompagnement proposé aux personnes suivies, notamment en favorisant les perspectives de « sorties positives ».

Dans ce cadre, les sorties culturelles occupent une place importante. Elles visent à réintroduire des repères positifs, à stimuler la curiosité et à faciliter l'accès à des environnements valorisants tels que les expositions, musées, spectacles, visites guidées ou événements territoriaux.

Ces actions permettent également de travailler, de manière indirecte, des compétences transversales essentielles : mobilité, autonomie, respect des codes sociaux, prise de parole et esprit d'analyse.

Deux sorties culturelles sont organisées chaque mois, réunissant en moyenne une vingtaine de personnes accompagnées.

En 2025, nos principaux partenaires culturels sont le Théâtre de Chaillot, La Villette, la Philharmonie de Paris, la Fondation EDF, la MC93, les musées de la Ville de Paris, le musée du Louvre ainsi que le Palais de la Porte Dorée.

Depuis la rentrée 2025, deux séances de sport par mois ont été mises en place avec Up'Sport, dans la continuité des activités physiques proposées en détention. Ces séances, organisées de manière régulière, contribuent à l'amélioration de l'hygiène de vie et à la gestion des émotions. Elles occupent une place centrale dans le parcours de remobilisation des personnes accompagnées.

Par ailleurs, le réseau partenarial s'est considérablement élargi et compte désormais plus de 85 structures, incluant des entreprises et des organismes de formation tels que Carton Plein ou Cuisine Mode d'Emploi(s). Ce dernier est notamment intervenu au sein de la Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) afin de présenter son offre de formation à l'échelle de l'Île-de-France.

4. Quelques mots de partenaires et bénéficiaires

« J'ai été ravie de travailler à vos côtés et vous remercie encore du travail qualitatif que vous réalisez dans le 93 et notamment à la SAS : les détenus vous ont repérés et ont créé un vrai lien de confiance ! »

Madame la Juge LEBAS, vice-présidente du Tribunal de Bobigny

« Grâce à L'Îlot et au programme Dynamiques Emploi, j'ai enfin retrouvé du travail. Ce n'était pas facile mais on a réussi ! Je suis fier de moi. Ça faisait longtemps que je n'avais pas passé d'entretien d'embauche. Merci de m'avoir aidé à me préparer et à candidater. Merci de m'avoir aidé à avoir confiance en moi. Vraiment merci pour tout ce que vous avez fait pour moi. »

Monsieur M. (52 ans)

« Ce programme m'a apporté du réconfort et surtout un très bon accompagnement dans mes démarches (administratives et professionnelles). A plus de 60 ans, c'est dur de réussir à tout faire en ligne. Merci pour votre patience et votre bienveillance. »

Monsieur N. (71 ans)

« Je veux que d'autres personnes participent à ce programme car c'est très important et c'est de la réussite à 100%. »

Monsieur B. (34 ans)

PERSPECTIVES 2026

Renforcer notre accompagnement auprès des personnes

Nous poursuivrons le renforcement de notre impact auprès des personnes accompagnées, tant en mobilisant nos ressources internes qu'en développant de nouveaux partenariats externes, notamment sur les enjeux de santé mentale et d'accès à l'emploi.

En 2026, une nouvelle permanence sera ouverte au sein du SPIP du milieu ouvert de Seine-Saint-Denis, à raison de deux permanences par mois. Cette implantation permettra de renforcer notre présence auprès des allocataires du RSA suivis par le SPIP et de proposer un accompagnement renforcé dans la construction de leur projet professionnel. Cette proximité accrue favorisera un soutien plus ciblé dans la définition des objectifs, la valorisation des compétences et la mise en œuvre de parcours d'insertion adaptés aux situations individuelles.

Par ailleurs, en 2025, les liens avec la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis – quartier femmes ont été renforcés grâce à plusieurs parloirs avocats, permettant de rencontrer et d'accompagner des femmes détenues. En 2026, ces actions seront approfondies à travers la mise en place de parloirs dédiés, le développement de relations de proximité avec les CPIP du quartier femmes, ainsi que le lancement d'une promotion collective en détention à destination des femmes aménageables.

Renforcer notre présence pour les jeunes sous main de justice

Le projet « O2R Jeunes – Rebondir », porté en consortium avec La Cravate Solidaire et l'École de la 2e Chance (E2C), vise à accompagner les jeunes Parisiens de 16 à 25 ans sous main de justice dans la construction d'un parcours d'insertion durable.

Lauréat de l'AMI O2R depuis fin 2024, le dispositif sera déployé à partir de 2026 sur le territoire parisien. Il reposera sur un accompagnement structuré comprenant une phase de repérage, suivie d'un mois de remobilisation centré sur la levée des freins périphériques, puis de deux mois d'accompagnement vers l'emploi, la formation ou l'intégration de dispositifs partenaires, notamment l'E2C.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la volonté de l'association de renforcer son action auprès des publics jeunes, en particulier les 18-21 ans, souvent éloignés ou « invisibles » des dispositifs d'accompagnement classiques. Intervenant au sein du SPIP de Paris (Maison d'arrêt de la Santé et milieu ouvert) ainsi qu'auprès de la PJJ, L'Îlot contribuera à un dispositif pluriannuel ambitieux, assorti d'objectifs structurants : 60 % de sorties positives, 40 % d'entrées en formation qualifiante et 100 % d'inscription à France Travail.

Capitaliser sur l'expérimentation et transfert de compétences sur d'autres territoires

L'année 2025 nous a permis de capitaliser pleinement en Île-de-France, en identifiant les modules et les modalités d'accompagnement les plus adaptés aux besoins des personnes accompagnées. Forts de ces enseignements, nous souhaitons en 2026 transmettre ces pratiques et essaimer cette dynamique auprès des autres territoires de L'Îlot, afin d'harmoniser nos approches et de renforcer l'impact de nos actions à l'échelle nationale.

MERCI À NOS PARTENAIRES

Nos financeurs



Cofinancé par
l'Union européenne



Nos partenaires institutionnels





Pôle programmes
d'accompagnement
socio-professionnel
en Île-de-France

www.ilot.asso.fr



153, avenue Jean Lolive 93500 Pantin
01 43 14 31 00 maisons-accueil@ilot.asso.fr
Association reconnue d'utilité publique